



MÉMOIRE PRÉBUDGÉTAIRE

*Consolider le réseau scolaire francophone en contexte minoritaire en vue du prochain
Plan d'action pour les langues officielles (2028–2033)*

**Présenté au ministre des Finances et du Revenu national
dans le cadre des consultations prébudgétaires 2026**

FÉDÉRATION NATIONALE DES CONSEILS SCOLAIRES FRANCOPHONES

Le 8 septembre 2026

Table des matières

Sommaire et recommandations	3
1. Portrait du réseau scolaire francophone : une infrastructure publique et un actif national à consolider	4
1.1 Une infrastructure publique canadienne bien établie et en croissance	4
1.2 Une demande croissante et un potentiel national à réaliser	4
2. La FNCSF, un partenaire fiable pour l'atteinte des priorités du gouvernement du Canada.....	5
2.1 Un rôle stratégique dans la mise en œuvre de priorités communes	5
2.2 Les investissements fédéraux dans la production de données sur le recrutement et la rétention du personnel enseignant : des résultats mesurables	5
2.3 Des retombées économiques concrètes.....	6
3. Se préparer dès maintenant pour le prochain Plan d'action pour les langues officielles (2028–2033)	6
3.1 Investir dans la littératie numérique et l'usage éthique de l'intelligence artificielle en éducation, un premier pilier de collaboration pancanadienne	7
3.2 Consolider les efforts en matière de recrutement et de rétention du personnel enseignant francophone.....	8
4. En route vers le prochain Plan d'action pour les langues officielles	9
Conclusion	10

Sommaire et recommandations

La Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) est heureuse de contribuer aux consultations prébudgétaires du gouvernement du Canada. Présent dans toutes les provinces et tous les territoires où les francophones sont minoritaires, le réseau des 29 conseils scolaires francophones constitue à la fois une infrastructure publique essentielle, un actif national et un partenaire fiable pour la mise en œuvre des priorités fédérales. Il concrétise un droit constitutionnel, renforce la participation citoyenne, le sentiment d'appartenance à la société canadienne, la cohésion du pays et contribue à former la prochaine génération de main d'œuvre bilingue.

Bien que l'éducation relève de la compétence des provinces et des territoires, le gouvernement du Canada joue un rôle essentiel dans la protection et la promotion de l'éducation dans la langue de la minorité. En vertu de la *Loi sur les langues officielles* (LLO), il est notamment appelé à renforcer les possibilités d'apprentissage de qualité dans la langue de la minorité et à prendre des mesures positives pour favoriser l'épanouissement des communautés francophones en situation minoritaire.

Dans ce contexte, notre réseau scolaire constitue pour le gouvernement du Canada un levier déjà éprouvé pour concrétiser ses engagements en matière de langues officielles, tout en renforçant la résilience, la souveraineté et la prospérité du pays, en contribuant au rétablissement du poids démographique francophone et au déploiement d'une stratégie nationale d'intelligence artificielle inclusive. Un financement fédéral prévisible et adapté aux réalités du réseau permettra aux conseils scolaires francophones de mieux répondre aux besoins de leurs communautés et, du même coup, d'appuyer le gouvernement du Canada dans la réalisation de ses engagements.

À l'approche du prochain Plan d'action pour les langues officielles (2028–2033), la FNCSF propose deux investissements ciblés à engager dès 2027. Les investissements doteront le réseau scolaire francophone d'outils communs, de données probantes et d'une capacité de déploiement pancanadienne afin d'accélérer la mise en œuvre des priorités fédérales et de produire des résultats concrets pour l'ensemble de la population canadienne.

Recommandation	Description	Investissement
1. Littératie numérique et IA en éducation	Financement dédié pour accroître la capacité de collaboration pancanadienne du réseau scolaire et mutualiser le développement d'outils de formation en IA modulables selon les besoins de chaque province et territoire, destinés au personnel scolaire et aux élèves des écoles de langue française en contexte minoritaire.	500 000 \$ à 750 000 \$
2. Collecte et analyse de données sur le recrutement et la rétention du personnel enseignant francophone	Financement pour pérenniser un dispositif pancanadien de collecte, d'analyse et de dissémination de données en s'appuyant sur les acquis du projet <i>Faisons parler les données</i> .	250 000 \$

1. Portrait du réseau scolaire francophone : une infrastructure publique et un actif national à consolider

1.1 Une infrastructure publique canadienne bien établie et en croissance

Représenté par la FNCSF, le réseau des conseils scolaires francophones en contexte minoritaire constitue une infrastructure nationale publique bien établie et en croissance, ainsi qu'un partenaire clé du gouvernement du Canada dans la mise en œuvre de *la Loi sur les langues officielles*. Il donne effet aux droits garantis par l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, soutient la vitalité des communautés et contribue à la cohésion sociale et au développement économique. Il s'agit de donner à ce réseau les moyens de consolider une infrastructure qui a déjà fait ses preuves, dans chaque province et chaque territoire où il est présent.

- ▶ 29 conseils scolaires de langue française en contexte minoritaire, présents dans toutes les provinces et tous les territoires
- ▶ Plus de 750 écoles de langue française
- ▶ Plus de 183 600 élèves
- ▶ Environ 13 600 enseignantes et enseignants
- ▶ Près de 27 000 emplois soutenus par le réseau
- ▶ Un budget annuel combiné de 3,7 milliards de dollars¹

1.2 Une demande croissante et un potentiel national à réaliser

Cette solidité s'accompagne d'un potentiel de croissance considérable. En 2021, Statistique Canada estimait à près de 593 000 le nombre d'enfants de moins de 18 ans admissibles à l'instruction en français à l'extérieur du Québec. Or, le réseau des écoles de langue française compte aujourd'hui environ 183 600 élèves, ce qui laisse entrevoir un bassin important d'ayants droit² qui ne sont pas encore rejoints.

Cet écart ne peut toutefois être attribué uniquement aux choix des familles. Il reflète aussi les limites de l'offre actuelle, notamment en matière de proximité, d'accessibilité et d'équivalence réelle³ de l'offre éducative par rapport à celle offerte dans la langue de la majorité. L'écart persistant entre l'admissibilité et la fréquentation met ainsi en lumière un potentiel important pour accroître la portée du réseau, soutenir la vitalité des communautés francophones et, ultimement, contribuer à renforcer la francophonie et le caractère bilingue du pays.

La demande pour les écoles de langue française est d'ailleurs déjà tangible. Au cours des dix dernières années, les effectifs scolaires ont augmenté de 15,2 %, passant de 159 414 à 183 600 élèves. Cette

¹ Données internes de la FNCSF, compilées à partir des renseignements fournis par les conseils scolaires membres (2026)

² Un ayant droit est un enfant pour qui l'accès à l'éducation en langue française en milieu minoritaire est un droit constitutionnel selon certains critères reconnus.

³ L'équivalence réelle est un principe constitutionnel selon lequel les communautés de langue officielle en situation minoritaire doivent bénéficier d'une éducation dont la qualité est équivalente à celle offerte à la majorité linguistique. Elle repose notamment sur l'accès à des infrastructures scolaires, des programmes éducatifs et des services adaptés à la situation et aux besoins particuliers de la minorité.

progression confirme l'attractivité du réseau et démontre que, lorsque l'offre est accessible, les familles choisissent les écoles de langue française. Elle renforce ainsi l'importance d'accroître la capacité du réseau scolaire francophone afin de répondre à une demande qui continue de croître et de rejoindre davantage d'ayants droit.

2. La FNCSF, un partenaire fiable pour l'atteinte des priorités du gouvernement du Canada

2.1 Un rôle stratégique dans la mise en œuvre de priorités communes

Dans un contexte marqué par des considérations commerciales, la concurrence pour les talents et l'accélération de l'adoption de l'intelligence artificielle, le réseau scolaire francophone se positionne comme un partenaire pancanadien stratégique du gouvernement du Canada, capable de traduire des priorités nationales en résultats locaux. Il contribue activement à l'atteinte de plusieurs priorités partagées : la mise en œuvre de la LLO modernisée, le rétablissement du poids démographique francophone grâce à l'immigration, le déploiement d'une stratégie nationale d'intelligence artificielle inclusive, ainsi que la construction d'ambitions économiques fondées sur un bilinguisme durable. Investir dans ce réseau scolaire, c'est donc renforcer à la fois les communautés, le capital humain et la résilience du pays.

2.2 Les investissements fédéraux dans la production de données sur le recrutement et la rétention du personnel enseignant : des résultats mesurables

Les données recueillies grâce à *Faisons parler les données*, une initiative financée par Patrimoine canadien, permettent de mesurer les résultats des investissements fédéraux consacrés au recrutement et à la rétention du personnel enseignant francophone, tout en donnant au gouvernement et aux conseils scolaires une base commune pour cibler leurs interventions. La pénurie demeure réelle, mais les indicateurs disponibles montrent une amélioration de la stabilité de la main d'œuvre au cours de la période observée :

- ▶ Le taux combiné de départs (démissions et retraites) du personnel enseignant certifié est passé de 4,6 % à 1,3 % entre 2021–2022 et 2024–2025, une baisse relative de près de 73 %
- ▶ Le taux de démission a reculé de 77 %, passant de 2,74 % à 0,63 % au cours de la même période
- ▶ Le personnel enseignant présente aujourd'hui un risque de départ environ 3,7 fois plus faible qu'au début de la collecte de données
- ▶ La probabilité de départ d'un poste diminue avec l'ancienneté, passant de 10 % à 6 % selon le nombre d'années de service dans le conseil scolaire

Ces gains demeurent néanmoins fragiles : 57 % du personnel enseignant certifié compte aujourd'hui moins de cinq ans de service dans son conseil scolaire. En l'absence d'efforts soutenus, la proportion de postes occupés par du personnel non certifié pourrait passer de 6,3 % en 2024–2025 à 11,2 % d'ici 2029–2030. Ces résultats montrent concrètement la valeur combinée des investissements fédéraux en

recrutement et en rétention ainsi que la capacité de les mesurer : on constate une meilleure stabilité dans les écoles, une compréhension plus fine des risques et des interventions mieux ciblées.

Ces gains demeurent néanmoins fragiles : 57 % du personnel enseignant certifié compte aujourd'hui moins de cinq ans de service dans son conseil scolaire. En l'absence d'efforts soutenus, la proportion de postes occupés par du personnel non certifié pourrait passer de 6,3 % en 2024–2025 à 11,2 % d'ici 2029–2030.

Ces résultats montrent concrètement la valeur combinée des investissements fédéraux en recrutement et en rétention et dans la capacité de les mesurer. Le message est clair : la continuité de ces investissements est essentielle pour consolider les gains et éviter un retour en arrière.

2.3 Des retombées économiques concrètes

Au-delà de sa valeur culturelle, identitaire et civique, le réseau scolaire francophone contribue au développement d'un bilinguisme durable chez les Canadiennes et les Canadiens. Il constitue ainsi une infrastructure de capital humain et un levier important de mobilité économique, de productivité et de croissance pour le pays.

- ▶ Les travailleuses et travailleurs bilingues hors Québec touchent en moyenne 5 237 \$ de revenu annuel supplémentaire
- ▶ Les personnes bilingues sont proportionnellement plus nombreuses à détenir un baccalauréat (37,1 % contre 23,1 % pour les personnes unilingues)
- ▶ Près de la moitié des entreprises exigent aujourd'hui le bilinguisme pour des postes en service à la clientèle (49,6 %) et en vente (47,9 %)⁴

Le réseau scolaire francophone joue également un rôle central dans l'atteinte de la cible d'immigration francophone, dépassée trois années consécutives (8,9 % des admissions en 2025, avec une trajectoire visant de 9 % à 10,5 % d'ici 2028⁵). Un réseau scolaire francophone fort et accueillant est une condition de réussite de cette cible, en plus d'être un facteur clé de rétention des familles immigrantes francophones.

3. Se préparer dès maintenant pour le prochain Plan d'action pour les langues officielles (2028–2033)

Le présent mémoire propose deux investissements ciblés et de nature transitoire à engager dès 2027, afin de convertir des capacités déjà éprouvées en outils, données et mécanismes de collaboration immédiatement mobilisables. En agissant avant 2028, le gouvernement permettra au prochain Plan d'action pour les langues officielles de s'appuyer, dès son lancement, sur un réseau scolaire pancanadien disposant d'une expertise renforcée et des capacités prêtes à être déployées.

⁴ Conference Board du Canada, *Le bilinguisme anglais-français hors Québec : un portrait économique des bilingues au Canada* (2019)

⁵ Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (2025). *Plan des niveaux d'immigration 2026-2028* et résultats des admissions francophones hors Québec

3.1 Investir dans la littératie numérique et l'usage éthique de l'intelligence artificielle en éducation, un premier pilier de collaboration pancanadienne

Le gouvernement du Canada a fait de l'intelligence artificielle une priorité nationale. Sa Stratégie nationale en matière d'intelligence artificielle, *L'IA pour tous*⁶, place la littératie numérique au cœur de son deuxième pilier, *Donner aux Canadiens les moyens de réussir*, qui vise à ce que l'ensemble de la population, dans toutes les régions et à toutes les étapes de la vie, puisse interagir avec l'IA à partir d'une position de force. La stratégie reconnaît elle-même que le Canada accuse un retard important en la matière : le pays se classe 44e sur 47 pour la formation et la littératie en IA, et moins du quart de la population dit avoir reçu une formation en la matière. Réduire ce déficit de compétences, dans la salle de classe et dans le milieu de travail, est une condition préalable à une adoption de l'IA productive, responsable et bénéfique pour la population canadienne.

Cette même stratégie reconnaît explicitement l'importance de développer des outils qui protègent et font la promotion de la langue française, notamment dans les communautés francophones en situation minoritaire. Le réseau scolaire francophone est directement interpellé par cet engagement : il est le lieu naturel où une littératie numérique en français, adaptée aux réalités des communautés francophones en contexte minoritaire, peut se déployer à l'échelle du pays.

Le réseau scolaire francophone partage l'ambition du gouvernement et souhaite, comme lui, déployer des outils qui soutiennent une intégration éthique et responsable de l'IA en éducation tout en contribuant à favoriser et à renforcer la confiance des Canadiens et des Canadiennes envers l'IA. Avant de déployer ces outils, il importe toutefois de d'abord équiper et accompagner les personnes appelées à les utiliser et à en bénéficier, soit le personnel scolaire et les élèves.

La formation constitue donc le point d'entrée naturel de ce partenariat. En mai 2026, le Regroupement national des directions générales de l'éducation (RNDGÉ) a achevé *Le Bilan pancanadien de l'état des lieux de l'intelligence artificielle dans les conseils scolaires de langue française*. Cette démarche a permis d'identifier plusieurs axes de collaboration sur lesquels les conseils scolaires francophones souhaitent maintenant agir collectivement. Ce que demande le réseau scolaire n'est donc pas simplement un financement ponctuel, mais bien les moyens d'accroître sa capacité d'action et de collaboration à l'échelle pancanadienne notamment en mutualisant ses ressources, plutôt que de laisser chaque province et territoire développer isolément ses propres outils.

Ainsi, cette approche permettra de développer des solutions qui tiennent pleinement compte des réalités et des besoins des communautés francophones en situation minoritaire à travers le pays, tout en contribuant à la mise en œuvre de mesures positives prévues par la *Loi sur les langues officielles*.

En investissant dès maintenant dans ce premier chantier commun, le prochain Plan d'action pourra se traduire directement en un partenariat de mise en œuvre et de déploiement d'outils concrets, bâti sur une structure de collaboration déjà en place.

⁶ Gouvernement du Canada, *Stratégie nationale d'intelligence artificielle du Canada : L'IA pour tous*, 2026.

Le réseau est déjà prêt à agir sur ce chantier précis :

- ▶ Une structure de gouvernance FNCSF (élus scolaires et haute direction) déjà en place pour coordonner une initiative pancanadienne et assurer la mutualisation des ressources entre les provinces et territoires
- ▶ Un réseau de 29 conseils scolaires francophones déjà mobilisé autour des axes de collaboration identifiés par le bilan pancanadien du RNDGÉ, en mesure de développer, piloter et déployer conjointement une formation adaptée aux réalités distinctes de chaque province et territoire
- ▶ Des capacités démontrées avec *Faisons parler les données* : le réseau a déjà conçu et exécuté une initiative pancanadienne complexe combinant une gouvernance commune, des protocoles techniques harmonisés, la collecte de données et l'accompagnement. Il peut donc mettre en œuvre une stratégie nationale rigoureuse et la déployer dans plusieurs juridictions lorsque les ressources sont au rendez-vous

Ce qui manque aujourd'hui est un financement dédié pour consolider cette capacité de collaboration pancanadienne et développer, de façon mutualisée, des outils de formation en IA modulables selon les besoins de chaque province et territoire, destinés au personnel scolaire et aux élèves des écoles de langue française en contexte minoritaire.

En s'appuyant sur les expertises déjà existantes des membres du réseau scolaire francophone, cet investissement permettra de soutenir la mutualisation et la transposition de ces connaissances à l'échelle pancanadienne. Il permettra ainsi non seulement de former dès maintenant le personnel scolaire et les élèves, mais aussi de doter le réseau scolaire francophone d'un cadre commun pour sélectionner, piloter et évaluer les outils d'IA. La mutualisation permettra d'intégrer la protection renforcée des renseignements personnels des élèves et du personnel, la cybersécurité, la souveraineté et la gouvernance des données, la transparence des systèmes, la validation de leur fiabilité et l'atténuation des biais non conformes aux valeurs de la société canadienne.

Cette mutualisation favorisera également le développement d'outils conçus pour refléter les réalités francophones en contexte minoritaire ainsi que la diversité de la mosaïque canadienne. Le réseau disposera ainsi d'assises solides pour utiliser pleinement, dès son lancement, le futur Fonds national d'innovation en éducation, en cohérence directe avec le pilier *Donner aux Canadiens les moyens de réussir* de la *Stratégie nationale d'intelligence artificielle du Canada*.

3.2 Consolider les efforts en matière de recrutement et de rétention du personnel enseignant francophone

Comme le démontrent les données présentées à la section 2, les investissements fédéraux en matière de recrutement et de rétention ont permis de réaliser des gains concrets dans la stabilité du personnel enseignant et, par conséquent, dans les salles de classe et pour les familles.

Ces gains demeurent toutefois fragiles, et les données actuelles révèlent la persistance d'une pénurie de personnel enseignant francophone certifié. En l'absence d'efforts soutenus, la proportion de postes occupés par du personnel non certifié pourrait doubler d'ici 2029–2030.

La capacité de continuer à bâtir une base de données probantes permettrait d'approfondir l'analyse et la compréhension des facteurs qui favorisent le recrutement et la rétention du personnel enseignant francophone certifié, un enjeu central pour la qualité de l'enseignement et pour la rétention des familles.

Ce qui manque aujourd'hui est la pérennisation d'un dispositif pancanadien de collecte, d'analyse et de diffusion des données, afin de continuer à documenter les enjeux, d'éclairer la prise de décisions et à orienter les efforts de recrutement et de rétention du personnel enseignant francophone.

Cet investissement permettrait de développer une base de connaissances sur des réalités encore peu documentées et de renforcer la capacité stratégique et décisionnelle du gouvernement. Les choix d'investissement pourraient ainsi mieux s'arrimer aux besoins réels et anticipés en matière de recrutement et de rétention tout en restant cohérents avec les objectifs fédéraux de former une main-d'œuvre bilingue et certifiée.

4. En route vers le prochain Plan d'action pour les langues officielles

Les investissements proposés dans le présent mémoire visent à mettre en place, dès 2027, les assises qui permettront au prochain Plan d'action pour les langues officielles (PALO 2028-2033) de produire rapidement des résultats. Notre vision est que le prochain PALO et le prochain *Protocole d'entente relatif à l'enseignement dans la langue de la minorité* donnent au réseau scolaire les moyens de livrer concrètement sur les priorités du gouvernement du Canada, soit la *Loi sur les langues officielles* modernisée, les cibles d'immigration francophone et le rétablissement du poids démographique, l'adoption responsable de l'IA, la prospérité économique et un bilinguisme durable, tout en contribuant à l'atteinte de l'équivalence réelle en éducation.

Pour y arriver, la FNCSF souhaite travailler en collaboration avec le gouvernement fédéral afin d'assurer que le prochain PALO permet :

- ▶ **Un financement fédéral stable, prévisible et adapté, qui soutient la disponibilité et la qualité de l'éducation en langue française en contexte minoritaire**
 - Un *Protocole d'entente relatif à l'enseignement dans la langue de la minorité* doté d'un financement fédéral accru pour l'éducation francophone en contexte minoritaire, indexé annuellement au coût de la vie et au taux d'augmentation des élèves, avec une participation active des conseils scolaires dès les processus de consultation ainsi qu'une reddition de comptes claire et transparente
- ▶ **Un réseau qui mutualise ses ressources, innove collectivement et pilote ses décisions à partir de données probantes**
 - Un nouveau Fonds national d'innovation en éducation qui permet de déployer, à l'échelle de tout le réseau scolaire francophone, des outils concrets nés de la collaboration amorcée dès 2027

- Une capacité nationale de collecte, d'analyse et de diffusion de données probantes et d'appui à la décision renforcée (entrepôt de données et centre de cybersécurité), bâtie sur les acquis de *Faisons parler les données*

C'est précisément pour ne pas attendre 2028 que la FNCSF propose, à la section 3.1, d'investir dès maintenant dans cette capacité de mutualisation et d'innovation collective. La formation en IA en est la première pierre : une fois cette capacité pancanadienne en place, le prochain Plan d'action pourra directement s'appuyer dessus plutôt que de la bâtir à partir de zéro.

► **Une réponse durable à la pénurie de personnel enseignant francophone certifié**

- Un *Corridor de recrutement des enseignants francophones qualifiés à l'étranger* reconduit et élargi
- Une stratégie de recrutement et de rétention renouvelée, avec des mesures ciblées pour les régions à forte pénurie
- Une capacité collective à anticiper les pénuries, à orienter les ressources et à appuyer les stratégies fédérales

► **Un réseau scolaire ancré physiquement dans ses communautés**

- Une enveloppe dédiée aux infrastructures scolaires multifonctionnelles, couvrant le cycle de vie complet et leur vocation communautaire
- Des écoles qui demeurent le cœur de la vie communautaire francophone, favorisant l'accueil et la rétention des familles immigrantes francophones
- En offrant un environnement culturel enrichi qui permet aux élèves de vivre en français au quotidien, les écoles de langue française en contexte minoritaire contribuent au développement d'un bilinguisme durable

Conclusion

La FNCSF et le réseau des 29 conseils scolaires francophones sont prêts à faire de ces priorités une réalité. Les deux investissements proposés dans ce mémoire, soit un financement dédié à la littératie numérique et à l'IA en éducation, ainsi qu'un financement pour pérenniser la collecte et l'analyse de données sur le recrutement et la rétention, s'appuient sur des capacités déjà éprouvées. Ils fourniront au réseau scolaire francophone, dès 2027, les moyens de développer des outils communs et de recueillir les données probantes nécessaires pour éclairer la conception du prochain Plan d'action pour les langues officielles (2028–2033) et d'en déployer pleinement les mesures. Ainsi, des investissements ciblés produiront des résultats durables pour les élèves, les communautés francophones en contexte minoritaire, mais aussi pour l'ensemble de la population canadienne.

La FNCSF se tient à la disposition du ministre des Finances et du Revenu national, de son équipe, ainsi qu'à tout autre ministère concerné pour préciser les paramètres de mise en œuvre de ces investissements et se réjouit à l'idée de poursuivre cette collaboration constructive.